

Sujet : [INTERNET] NON à l'usine d'enrobés sur la commune de Roquefort des Corbières

De : Laure A ronti <laurea_ronti@gmail.com>

Date : 07/10/2019 14:02

Pour : pref-enrobage-roquefortcorbieres@aude.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

J'ai eu connaissance que la société Malet grand chantiers- Spie Batignolles avait pour projet d'installer une usine d'enrobage (centrale d'enrobés à chaud) sur la commune de Roquefort des Corbières voisine de la commune de la Palme.

Dans ce lieu, où se situe le projet d'implantation, se trouve des étangs avec des espèces animales et végétales endémiques ainsi que des espèces protégées.

Une plage sauvage de 8kms est restée préservée jusqu'ici.

Dans ce périmètre figure également des marais salants, une réserve africaine située non loin, des vignobles ainsi que des zones d'habitations et touristiques.

Ce projet dans un lieu si exceptionnel, préservé et rare sur le littoral aurait des conséquences désastreuses pour l'environnement et la santé.

- Pollution de l'air, du sol et des eaux
- Effets néfastes pour la santé : les vapeurs et les fumées sont irritantes pour les voies respiratoires et peuvent provoquer de la toux. Risque de narcose hydrocarbonée et d'intoxication sulfhydrique.
- Nuisances sonores
- Flux incessants de camions
- Conséquences négatives pour toutes les Corbières sur le plan économique (agriculture, foncier - 20 %, Etc Etc..)

Je vous envoie ce mail pour vous demander d'agir en faveur de la préservation de ce lieu exceptionnel.

Ceci dit, ma crainte que cela soit insupportable pour lutter contre ce projet me fait faire appel à vous.

Il est impératif de préserver cette partie du littoral qui est restée encore sauvage et authentique.

Merci Monsieur le préfet, de l'attention que vous porterez à cette demande.

Avec tout mon respect, veuillez agréer, mes salutations distinguées.